



Atelier

Titre de la session 3.1.3 : L'impact de la transformation numérique sur la société, l'économie et le travail : écosystèmes territoriaux des entreprises, monopoles et oligopoles.

Ligne thématique 3 : L'avenir du travail et le travail du futur dans une perspective territoriale dans le contexte de la crise générée par COVID-19.

Sous-thème 3.1. : Augmenter l'investissement dans le travail décent et durable pour localiser l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Organisateurs : ILO, ADEC

Date : 31/05/2021

Heure : 12:15 - 13:45 (UTC-3) / 17:15 - 18:45 (UTC+2)

Plate-forme : ZOOM

Capacité de la session : 160

Inscription nécessaire : Yes

Langue : En/Spa/Fr

Bref résumé de la session (max. 250 mots) :

Lorsque nous parlons d'économie numérique, nous ne parlons pas seulement de nouvelles forces productives représentées par la technologie, mais aussi de nouvelles relations de production qui affectent l'interconnexion entre l'homme et la machine, entre les hommes et les femmes, entre les entreprises et entre les travailleurs et leurs employeurs.



1. Conceptualisation de la session (max. 1000 mots)

Les technologies numériques (TIC) ont révolutionné les processus à partir de la capacité d'exploiter de grands volumes d'informations à des vitesses inconnues, modifiant ainsi les modes de production ou identifiant de nouveaux modes de production.

Lorsque nous parlons d'économie numérique, nous ne parlons pas seulement de nouvelles forces productives représentées par la technologie, mais aussi de nouveaux rapports de production qui affectent l'interconnexion entre l'homme et la machine, entre les hommes et les femmes, entre les entreprises et entre les travailleurs et leurs employeurs.

Il existe de fortes tendances au développement de formes de marché dans lesquelles le secteur des technologies numériques est dominé par une seule entreprise (monopole) ou par un petit nombre d'entreprises (oligopole), une situation qui est accentuée par la crise économique qui suivra la crise sanitaire de Covid-19 .

Dans ce contexte, proposer des politiques actives du DEL nécessite de connaître les implications économiques et sociales, de la concentration croissante actuelle des entreprises, qui s'intensifiera probablement après la crise Covid-19, et l'effet que le pouvoir de monopole/oligopole génère dans sa relation avec les écosystèmes territoriaux des entreprises et de l'emploi local.

2. Objectifs (100 mots maximum)

Cette session vise à créer un espace de dialogue entre les acteurs du commerce mondial, les PME territoriales, le gouvernement, le secteur de l'éducation et les syndicats, afin d'analyser les différentes stratégies de développement local qui pourraient contribuer à intégrer les tendances mondiales, les PME territoriales et la création d'emplois.

3. Principaux points de discussion (max. 150 mots)

- Le rôle des collectivités locales dans la transformation numérique.
- Le rôle du système éducatif du territoire
- Comment les PME du territoire font-elles face aux entreprises monopolistiques ou oligopolistiques du numérique ?
- Quelles politiques de DEL à mettre en œuvre ?



4. Documents pertinents (le cas échéant)

<http://ssecollectivebrain.net/>